

Histoire > Une Guérandaise revient sur cette loi terrible de la relégation



Anne Chaté : « Les relégués étaient les bannis de la société. »

Anne Chaté habite à Guérande. Docteure en sociologie et agrégée de sciences sociales, enseignante à l'IUT de Saint-Nazaire, elle publie un ouvrage passionnant sur le thème de la relégation. Il s'agit d'un roman mettant en scène deux personnages, Almaïse et Marcel. Almaïse a fait partie des 519 femmes reléguées en Guyane de 1887 à 1905. Le livre permet en même temps de découvrir l'effroyable loi de la relégation et de plonger dans le quotidien d'une femme et dans le parcours d'un enfant vers l'âge adulte il y a un

peu plus d'un siècle. Marcel nous emmène jusqu'au front d'Orient pendant la Première Guerre mondiale, puis à Lyon après-guerre.

L'ouvrage est déjà disponible sur commande dans toutes les librairies de la Presqu'île. Anne Chaté le dédicacera le samedi 28 février 2026, de 10h à 18h, à l'Espace Culturel E. Leclerc de Guérande.

« État (in)civil » de Anne Chaté est publié chez L'Harmattan.

que ce n'était pas une transportée, mais une reléguée. J'ai découvert quelque chose de très injuste. Les relégués, ce n'étaient pas des criminels. Ces gens n'avaient pas de sang sur les mains. C'étaient des petits voleurs, des bannis de la société. Parfois, c'étaient des gens qui n'avaient pas d'autre possibilité de survivre. Almaïse vivait dans l'Orne, dans un état de pauvreté très important, au moment où l'artisanat va mal, avec la concurrence des magasins en ville. À la fin du XIXe siècle, son

père faisait des objets en bois et il commençait à y avoir la concurrence des objets en fer blanc. Les artisans ont vu leur chiffre d'affaires diminuer et toute la famille a vu son niveau de vie baisser. Les enfants ont du mal à se nourrir et, effectivement, cette dame vole du lait et un peu de tissu. Un jour, c'est la peine de trop, elle est condamnée à la relégation. L'État va l'obliger à quitter son terroir et à abandonner ses trois enfants. Quand elle arrive en prison, elle est déjà enceinte et elle va devoir

aussi abandonner son nouveau-né après l'accouchement.

En fait, l'État a voulu cacher cette misère sur le territoire métropolitain pour transporter les bannis en Guyane...

Oui. D'ailleurs, Clemenceau était très hostile à cette loi. Il disait que cela déplaçait le problème, sans le résoudre.

On a toujours connu la relégation puisque pour peupler le Québec, Louis XVI a aussi fait cela en envoyant les bannis de la société, comme les Britanniques qui ont peuplé l'Australie avec tous les taulards et les prostituées...

jour d'hui, mais pas en Guyane ?

En Guyane, ils étaient condamnés à la pauvreté et ils n'avaient pas les moyens de lancer une activité. Les anciens bagnards avaient la concurrence de la main-d'œuvre gratuite des bagnards. Il était très difficile de créer une activité rentable du fait de cette concurrence.

Vous écrivez ce livre comme un carnet au jour le jour. Quelle est la part d'imagination et de recherches historiques ?

J'ai lu de nombreux articles d'historiens. J'ai beaucoup utilisé les courriers que j'ai retrouvés dans le dossier de son fils Marcel, enfant assisté du département de l'Orne, puisque sa mère a dû l'abandonner à l'âge d'un an. Il a été pris en charge par le département et, à l'âge de 14 ans, il a beaucoup écrit à son inspecteur. Il a un côté rebelle, il ne veut pas l'avenir que l'institution lui promet, à savoir être toute sa vie garçon de ferme. Il veut vivre en ville et il a envie de travailler dans une gare ou d'être coiffeur ou garagiste.

Il a envie de respirer l'air de la ville. Pour réussir à choisir sa vie, Marcel fait le choix d'être volontaire quand la guerre de 14 éclate. Il s'engage volontairement pour toute la durée de la guerre et il va partir sur le front d'Orient. Il est intéressant de voir à quel point il a des rêves et une envie forte. En même temps, cet homme est très respectueux des gens qui ont une bonne situation. Il est très heureux d'avoir une marraine de guerre dans une bonne famille, avec un papa instituteur et une maman receveuse des Postes. Il remercie beaucoup son inspecteur pour cela. Il a beaucoup de respect pour les gens lettrés. Il est hospitalier.

talisé en Égypte et la femme du consul lui rend visite, ce qui le touche. C'est donc quelqu'un qui aspire à une mobilité sociale ascendante.

Quand on fait des lois sans se poser des questions sur les effets, forcément on continue de commettre des injustices

Inversement, jusqu'à une époque récente, il y a eu des relégués dans l'autre sens, notamment lorsque Michel Debré a fait venir des enfants de La Réunion vers la Creuse...

Absolument. Vous avez raison de faire ce lien. Quand on fait des lois sans se poser des questions sur les effets, forcément on continue de commettre des injustices terribles. Il ne faut pas simplement que l'intention soit bonne, il faut regarder les effets réels. Pour revenir à mon histoire, le gouvernement Jules Ferry avait un idéal humaniste, mais il n'a pas vu l'extrême cruauté de toutes ces mesures. On regarde souvent les choses au niveau général, sans se plonger sur les conséquences concrètes que cela peut entraîner dans la vie quotidienne de ces personnes.

Propos recueillis par Yannick Urrien.



GICQUIAUD — ÉLAGAGE - PAYSAGE —

GUÉRANDE - 02 40 62 00 35 - 06 86 00 32 14

CRÉATION & ENTRETIEN D'ESPACE VERT - CLÔTURES
ABATTAGE D'ARBRES
TAILLE DE FORMATION
ROGNAGE DE SOUCHES
BROYAGE DE DÉCHETS
MISE EN SÉCURITÉ D'ARBRES
DÉBROUSSAILLAGE DE TERRAIN

gicquiaud-paysage@orange.fr

